



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT

### Aide financière à l'installation d'un kit de connexion à Internet par satellite bidirectionnel

#### Dispositions Générales applicables à l'aide financière à l'installation d'un kit de connexion à Internet par satellite

Dans un souci d'équité et de cohésion sociale, le Département de Seine Maritime a lancé un programme de construction d'un réseau moyen débit ayant pour but de permettre à tous les Seinomarins de pouvoir accéder à Internet à moyen débit et de façon forfaitaire. Ce réseau est ouvert depuis décembre 2007. Toutefois, certaines habitations ne sont pas couvertes par le réseau Départemental : dans ce cas, la solution retenue par le Département de Seine-Maritime est l'accès à Internet par satellite bidirectionnel.

Le Département a souhaité, par délibération en date du 19 juin 2008, mettre en place une aide afin que chaque seinomarin se trouvant dans cette situation puisse bénéficier à la maison d'un accès à l'internet rapide.

#### Quelles sont les règles à respecter pour bénéficier de cette aide ?

- ➔ Le demandeur doit ne pas pouvoir souscrire une offre ADSL à son domicile et à la date de la demande,
- ➔ Le demandeur doit ne pas pouvoir souscrire une offre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet utilisant les infrastructures déployées par le Département (WiFi ou WIMAX) à son domicile et à la date de la demande,
- ➔ Le demandeur doit avoir fait installer son kit de connexion par une entreprise et fournir au Département l'original de la facture,
- ➔ Le demandeur ne peut bénéficier qu'une fois de cette aide, pour le logement où est installé le kit de connexion.

Le montant de cette aide sera calculé en fonction des ressources du foyer. Il peut atteindre 85 % du montant total des frais d'installation et de mise en service, engagés par le demandeur jusqu'à hauteur de 150 € TTC

Ce dispositif, en vigueur à compter du 20 juin 2008, est mis en place jusqu'au 31 décembre 2010.

#### 1. Demandeur

NOM ..... Prénom.....  
(en lettres majuscules)

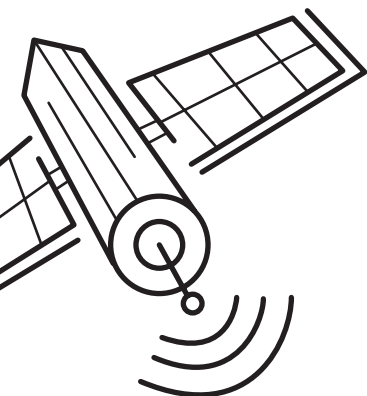
Date de Naissance.....

Adresse fiscale complète.....  
 .....

Tél..... email :.....

#### 2. Informations

La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi N° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel s'appliquent aux informations figurant dans ce dossier. A ce titre, les personnes concernées par les informations recueillies disposent d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce auprès du Correspondant à la Protection des Données du Département de Seine-Maritime. Les informations sollicitées dans ce dossier sont obligatoires. Le défaut de réponses aux différentes rubriques peut entraîner la non prise en compte de la demande de subvention. Les informations recueillies sont destinées aux agents habilités du Département chargés de l'instruction des dossiers. Le responsable de la mise en œuvre du traitement est M. le Directeur des Systèmes d'Information.



### 3. Adresse de l'installation (si différente de l'adresse fiscale du demandeur)

Nature de l'habitation(1) : Résidence Principale, Résidence Secondaire,

(1) : Rayez les mentions inutiles

Adresse Complète.....

Tél. .... email : .....

### 4. Installation du kit de connexion satellite

Installateur.....

Adresse de l'installateur : .....

Date d'installation : ...../...../..... Montant de la prestation (TTC) : .....

Fournisseur d'Accès à Internet :  NordNet  Sat2way  Vivéole  Autre .....

► Pièce à fournir : Original de la facture fournie par l'installateur.

### 5. Ressources du Foyer

Revenu Fiscal de référence..... Année de Référence .....

(seront pris en compte les revenus après abattement fiscaux)

► Pièce à fournir : Photocopie complète du dernier avis d'imposition.

### 6. Calcul de l'aide financière du Département en fonction des revenus par part

(Valable jusqu'au 31/12/2008)

N°	Tranches de revenu fiscal annuel de référence par part (après abattement)	Montant maximum de l'aide (Plafond de dépense de 150 € TTC)	
		Taux d'aide	Montant maximum
1	Jusqu'à 4 500 €	85 %	127,50 €
2	de 4 501 € à 7 500 €	55 %	82,50 €
3	de 7 501 € à 10 500 €	35 %	52,50 €
4	A partir de 10 501 €	15 %	22,50 €

### 7. Attestation sur l'honneur

Je soussigné..... certifie sur l'honneur qu'aucune offre d'accès à internet par ADSL n'est, à ce jour, disponible pour ce logement selon les demandes effectuées auprès des différents Fournisseurs d'Accès à Internet. Je certifie sur l'honneur qu'aucune offre d'un Fournisseur d'Accès à Internet utilisant les infrastructures déployées par le Département (WiFi ou WIMAX) n'est disponible à ce domicile. J'atteste sur l'honneur avoir souscrit en mon nom, et pour le logement objet de la présente demande, un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet utilisant les infrastructures déployées par le Département de Seine-Maritime. J'atteste également n'avoir jamais été bénéficiaire d'une aide à l'installation d'un kit de connexion à Internet que ce soit pour ce logement ou pour un autre.

Je garantis l'exactitude des renseignements fournis et reconnait avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de la présente aide devront être immédiatement remboursées au Département de la Seine Maritime sans qu'il lui soit nécessaire de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Le Département de Seine Maritime se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à ....., le .....

Signature

Précédé des mentions manuscrites « lu et approuvé »

Avant d'envoyer votre demande, merci de vérifier que votre dossier est complet à l'aide de la liste suivante :

Attestation sur l'honneur

Photocopie du dernier avis d'imposition

Original de la facture de l'installateur de votre kit de connexion

Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Le présent formulaire dûment complété, daté et signé

Attention : Les originaux ne seront pas retournés

